

GEUD' Infos Municipales



La lettre municipale d'informations de Geudertheim N° 2 • JUILLET 2008



édito

Michèle HEUSSNER
Adjointe au Maire de Geudertheim

Et voici le G'IM N°2.

Plus épais que son grand frère, il annonce l'été, avec diverses consignes de sécurité, mais également déjà, la rentrée des classes, avec des nouveautés telles la suppression des cours le samedi et la mise en place d'un accueil périscolaire.

Nous avons souhaité consacrer la rubrique « dossier » à la présentation du personnel communal et tirer un coup de chapeau à ceux qui par leur travail au quotidien améliorent la qualité de vie et l'accueil dans notre commune.

La qualité de vie à Geudertheim est aussi le résultat du dynamisme associatif, reflété partiellement dans la « Tribune des associations ».

J'en profite pour convier chaleureusement tous les responsables d'associations à nous transmettre les informations à publier dans nos prochains numéros.

Au nom de la commission Information, bonne lecture à tous et bonnes vacances! ■

Geud' actus

■ Elections municipales

La demande d'annulation des élections municipales des 9 et 16 mars 2008, déposée par M. MINNI, a été rejetée par ordonnance du tribunal administratif de Nancy en date du 19 mai 2008.

■ Des élus à l'honneur

Par arrêté préfectoral du 5 mai 2008, **Erwin FESSMANN** a été nommé maire honoraire de la commune, et **Jean HAMM** maire-adjoint honoraire. Cette distinction peut être attribuée, sur décision du préfet, aux personnes ayant accompli des fonctions municipales pendant au moins dix huit ans et ne les exerçant plus. Entré au conseil municipal en 1983, Erwin FESSMANN a œuvré durant 25 ans au service de la commune, dont les 19 dernières en qualité de maire de Geudertheim. Jean HAMM est entré au conseil municipal en 1989 et a été nommé adjoint de 1995 à 2008. Au nom des habitants le conseil municipal adresse ses félicitations à Erwin FESSMANN et Jean HAMM et leur souhaite une bonne retraite.

■ Orages et inondations

Lors des violents orages du mois de juin, Geudertheim a été relativement épargné, comparativement à d'autres communes du canton. Nous avons eu à déplorer des coulées de boue dans les rues Hornwerck, de Kurtzenhouse, de la Montée et du Général de Gaulle en direction de Hoerdt, et une dizaine de caves inondées. Mais il n'y a pas eu de problème dans la rue de l'Arche, autrefois régulièrement inondée par gros orage. On pourrait conclure que les travaux effectués sur plusieurs années (canalisations, bassin d'orage) portent enfin leurs fruits. Toutefois, il reste encore un point à revoir, concernant la rue du Chevreuil, et la sortie du village vers Hoerdt, qui ont été partiellement inondées contre toute attente.

■ Merci aux bénévoles

Une trentaine de bénévoles issus du monde associatif de Geudertheim ont mis la main à la pâte lors du Festival Basse Zorn Live des 17 et 18 mai dernier. Pour les remercier, l'adjoint à la vie associative Yves OHLMANN les a conviés au nom de la commune à une soirée à l'étang de pêche.

■ Fleurissement du village

Un village sans fleur est un village sans chaleur. Geudertheim ne pouvant être sans chaleur, une vingtaine de villageois, dont le maire et plusieurs conseillers municipaux, ont procédé à la plantation de plus de 2 000 fleurs à différents emplacements du village (Place Marie-Georges Piquart, entrées du village, etc...). L'harmonie des plantations a été étudiée par les Etablissements SCHWARTZ. Pendant ce temps, une autre équipe teintait les nouveaux bacs à fleurs confectionnés par l'artiste ébéniste municipal Rémy ZINCK. Chacun d'entre nous peut contribuer à l'agrément du village en balayant régulièrement les trottoirs et les caniveaux, en arrachant les mauvaises herbes poussant dans les parterres de fleurs à proximité de leur maison. Un fleurissement réussi nécessite une action collective et ne peut se limiter au seul effort de nos ouvriers communaux. Le défi : gagner la première fleur des villages fleuris.



SOMMAIRE

> Geud'actus	1-2
> Le calendrier	1
> Infos pratiques	2-3
> Tribune des associations	3-4
> Le dossier	5
> Encart spécial Gendarmerie	6-7
> Etat civil	8

Le calendrier

■ 13 juillet 2008

Fête Nationale : Comité des Fêtes

■ 10 août 2008

Messti : S'Mehlräd

■ 29 août 2008

Séance du conseil municipal

■ Vie de la paroisse protestante

Le 1er mai dernier, jour de l'Ascension, la Paroisse protestante de Geudertheim-Bietlenheim a organisé à la salle polyvalente une belle petite fête, avec saucisses chaudes et tartes flambées en soirée. Durant les vacances d'été, la vie de la Paroisse sera animée par un pasteur stagiaire sous la direction du pasteur BALTZINGER, président du consistoire de Brumath.



■ Kermesse scolaire

Les enfants de l'école maternelle ont entraîné leurs spectateurs dans un voyage plus que réussi, au cours duquel AMINA partait à la recherche du tam-tam faiseur de pluie qui avait disparu de son village. Même les dieux ne s'y sont pas trompés en répondant aux chansons d'appel à la pluie par une superbe averse dès la clôture du spectacle. Un grand bravo donc pour la qualité des décors, des costumes et des interprétations, mais aussi pour l'esprit d'ouverture et de solidarité puisqu'une partie des recettes sera reversée à l'association Gossi Goa qui a participé à la fête.

➤ Infos pratiques

■ Appel à compétences

Le conseil municipal souhaite lancer la création d'un site Internet dédié à notre village. Ce projet vise à positionner notre commune sur la toile du net en la dotant d'un mode de communication moderne, d'une nouvelle interface avec les citoyens, qui nous l'espérons, feront la fierté de tous les villageois. Si vous souhaitez participer à la mise en place du site Internet et faire bénéficier la collectivité de vos compétences (conception et développement de site Internet, programmation, graphisme), merci

de nous contacter avant le 25 juillet 2008 par téléphone au 06 11 48 44 04 ou par courriel à l'adresse suivante : mairie.geudertheim@wanadoo.fr
La mise en ligne du futur site Internet aux villageois est prévue pour la fin 2008.

■ Job d'été

La commune de Geudertheim propose un emploi de saisonnier pour le mois d'août. Missions: entretien des espaces verts, du fleurissement et divers autres travaux.
Age minimum requis: 18 ans
Prière de déposer votre candidature au secrétariat de la mairie avant le 15 juillet 2008.

■ Tondeuses à gazon

Oh ! Le beau gazon ! Oui, mais la tondeuse n'a le droit de se faire entendre que de 8h00 à 20h00 en semaine, et doit rester silencieuse les dimanches et jours fériés, pour respecter la tranquillité des villageois. Cette règle est valable également pour toute machine bruyante (bétonnière, tronçonneuse, marteau-perforateur etc...) et s'applique à tout un chacun, tel que stipulé dans l'article 4 de l'arrêté municipal du 25 septembre 2002, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

■ Plan de circulation

Après visite sur place et concertation des riverains, les membres de la commission d'aménagement ont suggéré d'améliorer le plan de circulation concernant le tronçon de la rue du Coteau menant à la route départementale 47 (RD47) de Geudertheim à Bietlenheim de la façon suivante :

* la circulation se fera en sens unique interdisant l'accès à la rue du Coteau depuis la RD 47.

* la sécurité au débouché de la rue du Coteau vers la RD 47 sera améliorée par la mise en place d'un régime de priorité de type STOP.

Ces propositions ont recueilli un avis favorable du Conseil Général du Bas Rhin et feront l'objet d'un arrêté de circulation pris de manière conjointe par le Maire de Geudertheim et le Président du Conseil Général du Bas Rhin.

Il se traduira par l'implantation de panneaux de circulation adéquats.

■ Travaux de voirie

Les travaux de voirie dans les rues des Lilas, des Prés et des Violettes avancent à

grand pas. L'accès au domicile des riverains est assuré dans la mesure du possible. Il est cependant rappelé que la circulation sera strictement interdite lors de la pose de l'enrobé final qui sera précédée de l'application d'une émulsion d'accrochage à base de bitume.

Cette gêne ne devrait durer qu'une journée.



■ Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères du mercredi 16 juillet sera reportée au jeudi 17 juillet.

■ Horaires d'été de la déchetterie et de la poste

- les journées sont plus longues et les créneaux horaires de la déchetterie sont élargis jusqu'au 30 septembre :
mardi de 14 h à 18 h, vendredi de 14 h à 19 h et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h

- la poste maintient pendant l'été ses horaires d'ouverture actuels :
de 9 h à 11 h 30 du mardi au vendredi et chaque samedi des semaines paires.

■ Badminton pour les 8/10 ans

A la rentrée de septembre 2008, les jeunes garçons et filles pourront pratiquer une nouvelle discipline sportive à Geudertheim. Une section Badminton ouvrira ses portes les mercredis après-midi de 13 h 30 à 15 h à la salle polyvalente. Elle sera réservée aux jeunes des classes de CE2, CM1 et CM2.

Les enfants seront accueillis (groupe de 16 au maximum) par un animateur fédéral qui les initiera aux premiers gestes du badminton. Tous les jeunes seront licenciés à la FFBA et couverts par une assurance pour cette activité.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Hubert FISCHER, par téléphone au 03 88 51 84 26 ou par courriel labhubert@cegetel.net

■ La Résidence Service « Le Moulin de la Zorn »

Les porteurs du projet de la Résidence Service « Le Moulin de la Zorn » nous communiquent :

« Le projet poursuit son cours, malgré les difficultés conjoncturelles indépendantes de notre volonté et bien connues de tous (crise immobilière, crise économique...). Actuellement le bâtiment prend forme, la toiture est en place, le gros œuvre se termine. Si tout se passe bien, l'ouverture est prévue pour le premier semestre 2009. La destination première, à savoir une Résidence Service Senior demeure, avec le souhait que les personnes valides qui souhaitent s'y installer prennent rapidement acte pour réserver leur appartement. Nous rappelons que la résidence ne sera en aucun cas médicalisée, la législation nous l'interdisant ; nous ne pourrions donc pas accueillir de personnes dépendantes. Les personnes souhaitant s'inscrire pour pouvoir y demeurer peuvent d'ores et déjà prendre contact soit avec le Dr Richter, (03 88 76 01 04) soit chez Softimmo (tél. : 03 88 440 440) ».



■ Inscription Ecole de musique

L'école de musique municipale vous informe que les inscriptions pour la rentrée 2008/2009, se feront le samedi 13 septembre 2008 de 14 h à 16 h à la maison de la culture. Cette rencontre professeurs / parents d'élèves / musiciens permettra de discuter de vos attentes et des projets de l'école. Si cette date ne vous convient pas, vous pourrez joindre Alain EHLES, directeur de l'école de musique, au 03 88 83 49 80 ou par courriel à l'adresse suivante : alain.ehles@orange.fr Adultes, enfants, venez pratiquer l'instrument de votre choix : accordéon, batterie, clarinette, djembé, guitare, hautbois, piano, saxophone, synthétiseur, trompette ou violon. L'école de musique

dispense aussi des cours de chant et propose de l'éveil musical pour les 4-6 ans.

■ Du changement pour la rentrée des classes

Plusieurs nouveautés marqueront la rentrée des classes. Parmi les plus importantes figurent la suppression des cours le samedi et la mise en place d'un accueil périscolaire par la commune. D'autres éléments relatifs au changement des horaires de sortie de classe, ou au remplacement du personnel enseignant sont annoncés mais n'ont pas encore été officialisés.

■ L'accueil périscolaire

En complément des devoirs surveillés mis en place l'année passée, la commune, lors de son dernier conseil municipal, a décidé de la création d'un service périscolaire pour la prochaine rentrée 2008/2009. Ce service est destiné aux enfants de plus de 6 ans (révolus) et scolarisés à Geudertheim. Ce service fonctionnera exclusivement les jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et portera sur la plage de midi (avec déjeuner complet) ainsi que la sortie des cours jusqu'à 18 h.

Le repas de midi sera livré en liaison chaude par le boucher traiteur local, et servi au rez-de-chaussée de la salle polyvalente. Les activités ludiques après le repas et celles de fin de journée se dérouleront au sein même de l'école ou des bâtiments communaux.

Les tarifs adoptés sont les suivants :

- 8,00 € pour le repas de midi (incluant repas, achat de matériel pour les activités, charges de personnel et frais divers)
 - 3,00 € pour l'activité de fin d'après-midi jusqu'à 18 h (goûter tiré du sac)
 - 1,50 € pour l'étude surveillée (accessible pour les enfants du CE2, CM1 et CM2)
- L'inscription, dont la date limite est fixée au 20 août**, se fera sur la base d'un engagement annuel, avec un règlement mensualisé allant du mois de septembre au mois de juin inclus.

Pour plus d'infos vous pouvez contacter :

- La mairie : tél. : 03 88 51 12 61
courriel : mairie.geudertheim@wanadoo.fr
- Michèle HEUSSNER (adjointe aux affaires scolaires et à la petite enfance)
tél. : 03 88 68 34 06
courriel : chezmoi@dbmail.com
- Marie-France DUFILS à la Plate-forme Petite Enfance du Pays de Brumath -
tél. : 03 90 64 25 64 courriel :
marie-france-dufils@paysdebrumath.fr

> tribune des associations

*Cette rubrique est à la disposition des associations pour leur permettre de diffuser des informations aux Geudertheimois (annonce de manifestation, présentation des activités, retour sur événement, note d'humeur, ...). Pour ce faire les associations devront déposer les articles à publier à la mairie ou les envoyer par courriel à mairie.geudertheim@wanadoo.fr. Le contenu de cette rubrique est sous l'entière responsabilité des associations concernées, la transmission des informations relève de leur propre initiative. **La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au 20 août 2008, pour parution début septembre 2008.***

■ Ballon d'essai réussi

Le Football Club de Geudertheim a organisé le samedi 25 mai un repas « asperges ». Près de deux cents gourmands étaient au rendez-vous pour profiter de la gastronomie locale. Ils ont ensuite dansé sur les rythmes populaires proposés par un disk-jockey.



■ Excursion à l'île Mainau

Le 28 mai, les Jeunes Troubadours ont fait leur excursion annuelle. Après Vienne et Salzbourg les années précédentes, la chorale a choisi de se rendre à l'île Mainau située au bord du lac de Constance. Profitant d'une journée bien ensoleillée, les enfants et leurs accompagnateurs se sont régalés à visiter l'immense parc floral et le pavillon de papillons, tout cela dans une très bonne ambiance égayée de chants et voix cristallines.

■ Concours de pêche

Le concours de pêche annuel a eu lieu le 1^{er} juin. Après l'excellent repas, les 170 pêcheurs ont préparé leurs lignes. Malheureusement, de par la météo des jours précédents, les touches et les prises furent rares. L'association a invité les pêcheurs à se retrouver le dimanche suivant.



■ **Fête de la musique**

C'est dans une cour d'école archicomble que s'est déroulée la fête de la musique version 2008. Cette nouvelle formule est le fruit du travail conjoint de la Chorale des Troubadours dirigée par Jean-Pierre ZERR et de l'école élémentaire. Cette année, l'alsacien a été mis à l'honneur. Les élèves ont chanté en dialecte. La chorale des Troubadours a enchaîné avec divers titres de son répertoire éclectique. Ensuite, la section « jeunes » du groupe folklorique a comme d'habitude été très applaudie. La musique paysanne a apporté une touche musicale finale, et ce, autour des dernières tartes flambées : l'occasion de passer une agréable soirée sous le signe de la musique.

■ **Tous au Messti !**

Le traditionnel « Messti » organisé par l'association S'mehlrud aura lieu le dimanche 10 août 2008 à partir de 10h00. Vous pourrez profiter de la brocante pour vider caves et greniers et proposer à la vente toutes vos « Antiquités » et autres trésors (un emplacement gratuit pour tous les habitants de Geudertheim). Les « Jeux de l'été », dont entre autre la traditionnelle course de garçons de café, permettront aux différentes équipes de s'affronter dans la plus grande convivialité. Une nouveauté cette année, le baby-foot humain : les participants, au nombre de 6, sont attachés à des barres coulissantes et

■ **Appel à témoignage**

La Société d'Histoire et d'Archéologie de Brumath et Environs prépare, pour son prochain annuaire, un article relatif au jeune Philippe Ritter (17 ans) de Geudertheim. Ce dernier fut décoré de la Croix de Guerre en 1939, pour avoir aidé les autorités militaires à faire prisonnier un pilote allemand.

A cet effet nous nous permettons de nous adresser aux habitants de Geudertheim pour demander de bien vouloir, dans la mesure de leur possibilité, nous apporter leur témoignage. Il serait intéressant de pouvoir reconnaître les différentes personnes présentes sur la photo. Veuillez vous adresser à Charles MULLER, Président de la Société d'Histoire de Brumath (Tél. : 03 88 51 07 61 - echmuller@wanadoo.fr), 72 rue du Général Duport 67170 BRUMATH ou Michel KNITTEL, notre historien local (Tél. : 03 88 68 38 31).

tentent de marquer des buts en se déplaçant uniquement de manière latérale.

Pour cette activité, l'association cherche des équipes (2 femmes par équipe au minimum). **N'hésitez pas à vous inscrire (ou à prendre contact) chez Noël HEILMANN au 03 88 5194 97 ou par courriel à minoheil@free.fr**

En soirée vous pourrez déguster, plongés dans une ambiance musicale, de délicieuses tartes flambées qui feront le bonheur des petits et des grands.

■ **Vieux papiers ramassés**

Lors du ramassage de vieux papiers du 24 mai dernier, la PEEP de Geudertheim a récolté 20,1 tonnes de papiers. Grâce au ramassage de l'hiver dernier, l'Association a pu faire un don de 600 € aux écoles du village. UN GRAND MERCI à tous les villageois (et autres) qui stockent, mois après mois, les vieux papiers dans leurs caves. Et vous êtes de plus en plus nombreux...

■ **AES Alsace**

L'association AES Alsace (Action et Echanges Slaves) projette d'organiser un séjour d'études pour 5 étudiants et 3 professeurs ukrainiens. Pour ce faire, elle lance une souscription pour pouvoir inscrire ces 8 personnes à un stage de 2 semaines (coût 610 € par professeur et 420 € par étudiant, le salaire mensuel d'un professeur d'université étant équivalent à 110 €) au Centre International d'Etudes de Langues à Strasbourg. Une conférence-débat est proposée par l'association le **samedi 19 juillet à partir de 19 h** dans la salle des mariages de la mairie. L'AES travaille en collaboration avec le chargé culturel de l'ambassade de France à Kiev. Elle construit un partenariat entre les

Universités de Strasbourg et celle de Loutsk. Vous pouvez adresser votre don au siège de l'association, (habilitée à délivrer un reçu fiscal), Alain ARMAND, 19 rue des Cerisiers à Geudertheim.

■ **La classe 48 au Mexique**

La classe 48 a fêté ses 60 ans en s'offrant un voyage au Mexique du 1^{er} au 12 avril. Ci-dessous le groupe au pied de la pyramide de Chichén Itzá, avec de gauche à droite au 1^{er} rang : *Jacqueline MARBACH, René KRIPPLEBEN, Yvette KRIPPLEBEN, Jean-Claude WOLFF, Liliane WOLFF, Claude BECHINGER* et André HALWACHS (couché) ; au 2^e rang : *Emile KELLER, Jeanine KELLER, Denise RITTER, Huguette JUNG, Danielle WENDLING, Liliane SCHMIDT, Liliane REINHARDT, Jacqueline BECHINGER, Bernard WENDLING et Bernard SCHMIDT* ; au 3^e rang : *Georges HAMM, Lucien REINHARDT, Roland JUNG, Lily HAMM et Jacky MARBACH* (Les noms en italique sont effectivement de la classe, les autres sont les conjoints)



«J'étais accompagné du maire de Geudertheim, M.Krippleben, et d'une délégation du groupe folklorique.» a raconté Philippe Ritter.

Le personnel communal

Ils vous ont répondu au téléphone, renseignés au guichet de la mairie, ou vous les avez vus en train de fixer les guirlandes de Noël, d'arroser les fleurs, d'installer la vieille pompe à bras devant la mairie, de balayer, de décorer l'école maternelle,... Leur travail au quotidien assure la qualité d'accueil de notre commune et contribue à notre qualité de vie. A nous de vous les présenter et de leur tirer un coup de chapeau.

Le personnel administratif est composé de 3 personnes :



Alain KREMSER

Directeur Général des Services, est en poste à la commune depuis le 1^{er} juin 1991.



Christine BILDSTEIN

est entrée à la commune le 15 août 1988 et outre le secrétariat s'occupe de l'urbanisme et de l'état civil.



Cindy STEINMETZ

a intégré l'équipe le 1^{er} août 1999 et intervient en matière de comptabilité, de secrétariat et d'état civil.

3 femmes sont affectées à l'école maternelle pour aider la directrice et son équipe dans la prise en charge de nos tous jeunes écoliers et la gestion matérielle et sanitaire de l'école :



Yvonne MUHL

dénommée par les enfants et de nombreux parents « Mme Yvonne », est entrée au service de la commune le 14 septembre 1970. Après 38 années de service, elle fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.



Patricia PAULEN

intervient comme ATSEM depuis le 1^{er} juillet 1996



Françoise KLEINKLAUS

est entrée au service de la commune le 1^{er} juillet 1999.

L'entretien de l'école primaire est assuré par 2 autres salariées de la commune :



Doris ROSER

qui a intégré les services le 8 octobre 1982.



Marianne FURST

en poste depuis le 1^{er} mai 1993.



L'entretien des autres bâtiments communaux recevant du public (salle polyvalente, maison de la culture, mairie, ...) est à la charge de **Sylvie MUHL** qui a été recrutée le 1^{er} mai 2004.

Les services techniques qui ont en charge l'entretien de tous les espaces extérieurs et les travaux sur l'espace public et les bâtiments et mobiliers communaux dénombrent 3 hommes :



Rémy ZINCK

entré au service de la commune le 1^{er} octobre 1984. Il a notamment en charge l'entretien des bâtiments et le mobilier urbain.



Thierry HAMM

a été recruté le 1^{er} juin 1989 et s'occupe plus particulièrement des espaces verts, de la voirie et de l'éclairage public.



Ludovic RICK

a rejoint l'équipe le 1^{er} juin 2005 et est affecté aux espaces verts, ainsi qu'aux travaux d'entretien de la voirie et de l'éclairage public

Signalement à la gendarmerie de

Alertez la gendarmerie au 03 88 51 10 47 si vous êtes témoin d'un cambriolage ou d'actes de violence, des véhicules inhabituels, des personnes étrangères à votre quartier qui proposent des services (sans s'être annoncées au préalable) ou des transactions en exigeant d'être payées en espèces.

En particulier si vous remarquez près de chez vous

- des allées et venues qui vous semblent anormales,
- des véhicules dont les conducteurs guettent ou surveillent un groupe d'habitations,
- des personnes étrangères à votre quartier qui proposent :

- des services à domicile (sans justifier d'une profession ou d'une qualité et sans s'être annoncées au préalable)
- ou des transactions en exigeant d'être payées en espèces.

Ou également si se présentent chez vous (sans que vous n'en ayez été avertis)

- des personnes se faisant passer pour des agents des services des eaux, agents Électricité de Strasbourg, GDF prétextant vouloir vérifier le compteur, les canalisations d'eau, le fonctionnement des robinets, etc.
- ainsi que de faux policiers ou gendarmes accompagnant parfois ces mêmes personnes: Dans ce cas, réclamez impérativement la présentation d'une carte professionnelle avec photo de son titulaire, et vérifiez par téléphone en appelant la société censée employer la personne.

En cas de doute, n'hésitez pas à appeler la gendarmerie en composant le
03 88 51 10 47

De nombreux exemples prouvent que des personnes utilisent ces fausses qualités pour s'introduire dans les domiciles privés des personnes âgées, auxquelles ils dérobent argent, bijoux, etc.

Dans tous les cas, prenez soin de noter les numéros des véhicules qui vous paraissent étranges et tout élément relatif au signalement des personnes.

Par ailleurs, vous pouvez, dans le cadre de **"TRANQUILLITÉ/ VACANCES"**

informer la gendarmerie de votre absence. Il vous suffit de passer à la gendarmerie de BRUMATH afin de prévenir de votre départ. Un document à remplir vous sera remis. Vous devrez y mentionner vos dates de départ et retour, le numéro de téléphone

où l'on peut vous joindre et le nom d'une personne à prévenir en cas de problème. Pendant que vous serez absent, les gendarmes procéderont à des rondes, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, en uniforme, à votre domicile. Ce service concerne absolument toutes les personnes qui s'absentent de leur domicile, que ce soit pour vacances ou pour une autre raison, toute l'année, et il est gratuit. En cas

de retour anticipé, il ne faut pas omettre de prévenir la gendarmerie.

Bien entendu, ce service ne vous dispense pas de quelques précautions élémentaires. Si vous avez demandé aux gendarmes de faire des rondes pendant votre absence, prévenez également vos voisins.

Demandez à un voisin, un parent ou un ami de passer régulièrement pour relever le courrier car il n'y a pas de signe plus évocateur de votre absence qu'une boîte aux lettres qui déborde de prospectus depuis 15 jours. Vous pouvez également lui laisser vos clés afin qu'il donne l'illusion que votre maison vit: arroser les plantes (surtout celles qui sont aux fenêtres), allumer la lumière, ouvrir les volets, sont autant d'indications de présence qui découragent la plupart des cambrioleurs.

En ce qui concerne vos clés, ne les cachez jamais sous un pot de fleurs ou sous le paillason. Ce système est très risqué et surtout cette erreur peut vous



BRUMATH - Tranquillité Vacances

En toute tentative, si vous remarquez des allées et venues qui vous semblent anormales, contactez les services à domicile (sans justifier d'une profession ou d'une qualité et sans espèces). Informez la gendarmerie si vous vous absentez pour plusieurs jours.

poser de sérieux problèmes avec l'assurance si jamais vous étiez cambriolé. De même, ne notez jamais votre nom et votre adresse sur votre trousseau de clés car en cas de perte, une personne mal intentionnée pourrait en faire mauvais usage.

Si personne ne peut se rendre à votre domicile pendant votre absence, vous pouvez quand même donner l'illusion que votre maison est habitée en installant des programmateurs qui déclencheront la lumière et/ou la télévision à la tombée du jour. Autre solution qui a fait ses preuves: le transfert d'appel. En effet, bien souvent, les cambrioleurs appellent au domicile de leurs victimes afin de vérifier si elles sont bien parties en vacances ou non. Surtout, ne laissez pas de message sur votre répondeur mentionnant que vous êtes parti en vacances, ni encore moins la date à laquelle vous avez prévu de rentrer.

Demandez à votre opérateur téléphonique de transférer tous les appels à destination de votre domicile vers votre portable ou le téléphone de votre résidence de vacances. Ainsi, vous donnerez l'impression que vous êtes à votre domicile pendant toute la période estivale.

Outre ces recommandations élémentaires, vous pouvez également vous équiper de systèmes dissuasifs pour les cambrioleurs. Tout d'abord la porte. Hé oui, la plupart des cambrioleurs passent par la porte; mais si celle-ci les retient au moins 5 minutes, ils abandonnent leur tentative de vol. Rien de mieux, donc, qu'une porte blindée, constituée d'acier haute résistance et dont le mécanisme de fermeture est protégé par une poutre, également en acier. D'un niveau de protection légèrement inférieur, vous pouvez aussi vous équiper de ce qu'on appelle une "porte renforcée", avec plusieurs points de fermeture et des panneaux métalliques.

Ensuite, il y a l'alarme. Reliés la plupart du temps aux

portes et aux fenêtres, des capteurs détectent le moindre mouvement et une sonnerie stridente retentit. Les voisins sont du même coup prévenus et aucun voleur ne prendra le risque de poursuivre son cambriolage. Certaines alarmes sont même reliées à des centres de télésurveillance et l'effraction est aussitôt signalée à la société d'intervention qui envoie alors un vigile sur place.

Voici de quoi partir l'esprit tranquille. Mais si toutefois, à votre retour, une mauvaise surprise vous attendait, ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie. Une fois les premiers constats et les relevés effectués par les gendarmes, déclarez le sinistre auprès de votre assurance habitation. Bonnes vacances !

Lieutenant DELMULLE
commandant la brigade

Equipements de sécurité automobiles

Il est rappelé que depuis le 1er juillet 2008 tout véhicule doit avoir à son bord un triangle de présignalisation (homologué E 27R), et au moins un gilet rétro-réfléchissant conforme à la norme EN 471, sous peine d'une amende forfaitaire de 135 €. Il est conseillé d'avoir autant de gilets que de passagers à bord, ces gilets devant être accessibles sans sortir du véhicule et enfilés avant de s'en extraire. En outre, à compter du 1er septembre 2008, les cyclistes devront également porter un gilet rétro-réfléchissant de nuit, hors agglomération (Pensez aux enfants qui se rendent au stade de foot en hiver !!).

On peut trouver d'autres informations, notamment les équipements obligatoires dans les autres pays d'Europe, sur le site : www.preventionroutiere.asso.fr. Ne gêchez pas vos vacances en vous mettant en infraction !!

JANVIER 2008

■ NOCES D'OR

- 24/01
Robert DIEBOLD et Germaine WEITZ
(mariés à Geudertheim)
16 rue Hornwerck.
- 31/01
Charles BRUCKMANN et Lina PAULUS
(mariés à Geudertheim)
9 rue du Gal Leclerc



FÉVRIER 2008

■ NOCES DE DIAMANT

- 6/02
Charles SCHNEIDER et Caroline GROSS
(mariés à Geudertheim)
27 rue du Gal de Gaulle



MARS 2008

■ NOCES D'OR

- 21/03
Charles RIEDINGER et Lucienne HELFRICH (mariés à Geudertheim)
18 rue de l'Arche



AVRIL 2008

■ NOCES D'OR

- 18/04
Robert BECK et Marguerite GELDREICH
(mariés à Geudertheim)
16 rue Albert Schweitzer

■ JUBILAIRES

- 3/04
Emilienne GLATH née ANDRES,
3 rue des Potagers, 80 ans
- 7/04
Charles ROSER,
14 rue du Gal de Gaulle, 90 ans
- 11/04
Marguerite RITTER née ROSER,
15 rue du Gal de Gaulle, 83 ans
- 14/04
Salomé MUHL née RITTER,
2 rue du Moulin, 87 ans
- 17/04
Jeanne WAGNER, née JUNGER,
5 rue des Petits Champs, 84 ans

- 28/04
Jeanne HAMM, née VOLTZENLUGEL,
38 rue du Gal de Gaulle, 86 ans

- 30/04
Jeanne KRIEGER née ETIENNE,
78 rue du Gal de Gaulle, 97 ans

- Charles WENDLING,
99 rue du Gal de Gaulle, 80 ans

■ NAISSANCES

- 27/04
Ewan Joseph TILOTTA-MULLER
né à Schiltigheim, fils de Laurent TILOTTA et de Monique MULLER,
109 rue du Gal de Gaulle

- 28/04
Yvan MULLER né à Haguenau,
fils de Bertrand MULLER et de Céline MEISTER, 15 route de Bietlenheim



MAI 2008

■ JUBILAIRES

- 1/05
Anne FURST née SCHERER,
10 rue Hof, 84 ans
- 5/05
Jeanne STEINMETZ née HARNISCH,
9 rue des Cerisiers, 81 ans
- 10/05
Elise RIEDINGER née SCHWARZ,
11 rue des Potagers, 81 ans
- 16/05
Caroline HAMM née KAUFFMANN,
3 rue du Chevreuil, 88 ans
- 19/05
Madeleine THOMAS née TAUTENHAHN,
2 rue des Jardins, 81 ans
- 20/05
Robert ROTH, 102 rue du Gal de Gaulle,
81 ans
- 27/05
Frieda LANG née LIBS, 21 rue du Chevreuil, 92 ans
- NAISSANCES
- 26/05
Faustine Sènami ALLENBACH
née à Strasbourg, fille de Olivier ALLENBACH et de Sohoueto HOUESSINON, 52 rue du Gal de Gaulle
- 30/05
Lucas Henri KOWALSKI
fils de Philippe KOWALSKI et d'Audrey Marlène GEBEL, 7 rue des Pommiers

■ MARIAGES

- 3/05
Régis Antoine ATZENHOFFER et Pascale Marie Arlette VIERLING, domiciliés
2 Place de l'Eglise à Geudertheim

- Eric Alfred MEYER et Cindy Catherine RUDY,
domiciliés 23 rue du Gal de Gaulle à Geudertheim

■ DÉCÈS

- 15/05 à Bischwiller dans sa 98^e année
Jeanne Catherine KRIEGER née ETIENNE,
78 rue du Gal de Gaulle à Geudertheim



JUIN 2008

■ JUBILAIRES

- 1/06
Jeanne MUHL née HENNI,
1 rue des Potagers, 86 ans
- 13/06
Thérèse PETER née HARNISCH,
26 rue Hornwerck, 80 ans
Lucie ROSER,
12 rue Sainte Maison, 80 ans
- 18/06
Marie RIVES née HENNI,
95 rue du Gal de Gaulle, 90 ans
- 22/06
Jeanne WENDLING née LEMMEL,
3 rue Hornwerck, 81 ans
- MARIAGES
- 7/06
Loïc Jacques Claude LE NAOUR, domicilié
36 rue de Mauléon à Saint-Brice-s/s-Forêt (Val d'Oise), et Laetitia Lynda Isabelle BARET, domiciliée 23 rue du Coteau à Geudertheim
- 14/06
René Guy IMMELE et Vanessa CASPAR,
domiciliés 8a rue du Chevreuil à Geudertheim
- 28/06
Jean-Baptiste René Marc ZIMMERMANN et Laure Carine PHILIBERT, domiciliés 18 rue du Moulin à Geudertheim
- DÉCÈS
- 2/06 à Strasbourg dans sa 85^e année
Jean-Georges KNIPPER
17 rue du Moulin à Geudertheim
- 27/06 à Geudertheim dans sa 77^e année
Marcel PERRIN
4 rue du Coteau à Geudertheim

Merci de nous transmettre les dates de vos prochaines manifestations pour publication dans le prochain G'IM avant le 20 août 2008